

Canadiens. J'espère que l'on ne donnera pas un caractère politique à cette observation mais, à mon avis, le premier ministre actuel exprime comme le font peu de chefs de gouvernement, les dispositions et les aspirations du pays. Ses nombreux discours en témoignent. Nous en avons eu la preuve, je pense, dans ce qu'il a dit aujourd'hui à propos d'une question dont j'aimerais vous parler ce soir. Cela se voyait aussi dans un discours qu'il a prononcé à Montréal l'autre jour. On s'en rend compte par la facilité avec laquelle il exprime clairement mais sans aller trop loin le plus souvent, n'oubliant jamais qu'il est préférable de se rattraper plutôt que d'avoir à revenir sur une position. Oui, je crois que le gouvernement et le premier ministre ont un but, ont des décisions à prendre. Ils en prennent qui sont parfois extrêmement difficiles, comme nous en avons été témoins au cours des derniers mois lorsqu'il s'est agi de réduire les dépenses gouvernementales.

L'idée que se fait le premier ministre de la nature de notre fédération ou de notre Confédération, ainsi que de certains de nos problèmes, tant intérieurs qu'extérieurs, fait ressortir, je pense, ses qualités de chef de file qui attirent sur lui non seulement l'attention du Canada, mais aussi de nombreux pays.

En réponse au discours du chef en second de l'opposition, je tiens à lui donner tout de suite l'assurance que, d'après ce que je vois au cabinet, et selon le développement des politiques gouvernementales, nous allons voir la mise en œuvre de certaines d'entre elles déjà énoncées dans le discours du trône. On ne pourra justifier la suggestion selon laquelle le gouvernement actuel serait indécis et sans but.

Dans son discours, le Sénateur Choquette, a évoqué ce qui est sans nul doute, le problème le plus grave qui se pose à l'heure actuelle; celui qu'a rappelé le professeur Galbraith, l'éminent économiste américain, lors de la Conférence tripartite tenue à Ottawa samedi et hier. Ce problème a été évoqué à l'autre endroit, hier soir, par le ministre des Finances et de nouveau aujourd'hui, par le premier ministre, et récemment par le gouverneur de la Banque du Canada; de plus, comme le sénateur Choquette l'a signalé, il y a quelques semaines, le président du Conseil économique du Canada l'aurait également mentionné. Cette question devrait susciter l'intérêt non seulement de certains membres de l'autre endroit, mais aussi des membres de cette Chambre. Je sais, d'ailleurs, qu'ils s'y intéressent vivement. J'espère qu'elle attirera l'attention de nos comités comme des comités de l'autre endroit et de certaines assemblées législatives provinciales.

[L'honorable M. Martin.]

En réalité, le principal défi auquel ont à faire face actuellement le gouvernement et tous les Canadiens, c'est l'inflation et la mentalité inflationniste. L'honorable sénateur Choquette a laissé entendre qu'en tant que gouvernement nous avons mal engagé la confrontation avec ce problème. Nous nous sommes attaqués à l'inflation sur de nombreux plans. En premier lieu, nous avons diminué le taux de l'accroissement de nos propres dépenses en réduisant dans une large mesure les objections émises par différents ministères et organismes gouvernementaux. Nous avons pensé que les dépenses fédérales avaient atteint au Canada un niveau tel que la solution rapide du problème de l'inflation s'en trouvait compromise. Nous ne sommes pas le seul gouvernement à avoir trop dépensé; nous ne sommes pas le seul échelon gouvernemental dont les dépenses ont été trop élevées.

Les dépenses des gouvernements provinciaux, pris collectivement et individuellement, telles quelles apparaissent dans le rapport de juin dernier du comité des finances, dépassent celles du gouvernement fédéral. Mais cela, c'est leur affaire. Nous avons estimé que si nous voulons enrayer l'inflation, il nous faut appliquer un programme de réduction des dépenses tel que le ministre des Finances puisse présenter un excédent budgétaire et que cet excédent soit, comme il l'a indiqué hier, même plus important qu'il ne l'avait envisagé dans ses premières prévisions.

Le gouvernement a mis sur pied une commission des revenus au mandat bien délimité, et qui est présidée par un éminent économiste. Cette commission a pour mission de mener une enquête au sujet de ce problème et de faire un rapport sur les causes, le processus et les conséquences de l'inflation à l'intention du gouvernement, des chefs d'entreprises et des syndicats en indiquant de quelle manière il serait le plus aisé de réaliser la stabilité des prix. Mon honorable ami peut dire que cette Commission des revenus n'a d'autre pouvoir que celui de la persuasion. Ceux d'entre nous qui sont légistes savent qu'un jugement peut être parfois autoritaire ou persuasif. Même les jugements persuasifs ont leur valeur. Le pouvoir de cette Commission peut n'être qu'éducatif, ou ne peut être que persuasif; mais cela provient des limites imposées par la constitution qui confère des pouvoirs directs au gouvernement fédéral dans le domaine du contrôle des prix, des salaires et des bénéfices.

Il y a peut-être encore d'autres domaines à examiner en matière de crédit; mais, généralement, le genre d'objectif présenté aux Cana-